

BASEBALL

TARIFICATION 2019

CATÉGORIE	ANNÉE	SAINT-PAUL
Rallye Cap/Novice	2012-2015	70,00 \$
Atome	2010-2011	140,00 \$
Moustique	2008-2009	140,00 \$
Pee-Wee	2006-2007	140,00 \$
Bantam	2004-2005	152,50 \$
Midget	2001-2003	160,00 \$

Inscriptions

Du 21 janvier au 1^{er} février 2019

Veuillez prendre note que la Municipalité assume 50 % des coûts. Le prix indiqué est donc le montant à payer lors de l'inscription. Les inscriptions sont non remboursables par la Municipalité; voir les détails lors de l'inscription.

AUTRES RENSEIGNEMENTS



Les inscriptions sont remises au club Baseball mineur Lanau-dière Nord (CBMLN).

Les pratiques et joutes auront lieu aux terrains des villes de Joliette, Notre-Dame-des-Prairies, les municipalités de Saint-Charles-Borromée et Saint-Félix de Valois.

Les journées pour la tenue des activités n'ont pas été déterminées pour l'instant. Veuillez vous en informer au moment de l'inscription.

Pour les catégories Moustique, Pee-Wee, Bantam et Midget, les camps d'entraînement débuteront la première semaine d'avril et une rencontre de parents aura lieu en avril 2019.



Pour toutes les inscriptions, un formulaire doit être complété par le parent.

Le formulaire est disponible en ligne et au Service des loisirs et de la culture.

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Le CBMLN est à la recherche de bénévoles.

Pour informations:

baseballlanaudierenord@gmail.com

450-365-3623

www.facebook.com/cbmln

www.exposlanaudiere.com

LOCATION DU TERRAIN DE BALLE

Il est possible de louer le terrain de baseball pour une joute amicale, une ligue adulte ou un tournoi. Pour ce faire, vous devez communiquer avec le Service des loisirs et de la culture au 450-759-4040, poste 223 ou 228.

Des frais de location sont à prévoir.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL
QUALITÉ, VITALITÉ & PERFORMANCE

INSCRIPTIONS BASEBALL et SOCCER



ÉTÉ 2019

Inscriptions | Baseball

du 21 janvier au 1^{er} février 2019

à la Mairie de Saint-Paul

Service des loisirs et de la culture

18, boulevard Brassard

450-759-4040, poste 223 ou 228

ou en ligne au

www.saintpaul.quebec

Du lundi au jeudi:

8 h à 12 h et 13 h à 16 h 45

et le **vendredi** de 8 h à 12 h

Inscriptions tardives

du 18 au 22 mars 2019

N.B.: Aucune inscription ne sera prise entre le 2 février et le 17 mars 2019.





Nouveauté | Nouveauté

Inscriptions | Soccer
du 28 janvier au 8 février 2019

en ligne au
www.soccerlaser.ca

ou en personne
directement auprès de
L'Association de Soccer Le Laser
1000, rue Ladouceur
Joliette (Québec) J6E 3W4
450-758-3553

Heures d'ouverture

lundi au jeudi: de 12 h à 16 h 30
lundi 4 février et mercredi 6 février:
de 12 h à 19 h

Modalités de paiement

Le paiement complet doit être fait au moment de l'inscription.

Les modes de paiement:

- argent comptant
- chèque
- visa ou mastercard

Toutes les informations sur les activités de l'Association de soccer Le Laser sont disponibles via le site Internet:

www.soccerlaser.ca

SOCCER

TARIFICATION 2019

L'inscription de base est obligatoire, peu importe la catégorie dans laquelle l'athlète évolue (Local, Espoir et A).

CATÉGORIE	ANNÉE	SAINT-PAUL
U4 - U5	2014-2015	90 \$
U6	2013	100 \$
U7	2012	113 \$
U8 - U18	2001-2011	135 \$

Passeport

Tous les nouveaux joueurs et joueuses de catégorie U8 et plus devront **obligatoirement** prendre une photo de joueur au bureau de l'Association pour l'émission de la carte d'identité du joueur (passeport).

Il faut compter un délai de 48 à 72 h avant de pouvoir obtenir le passeport.

Toute inscription réalisée après le 8 février pourrait être refusée selon le nombre de places restantes.

SOCCER U4 À U6



Pour les catégories U4 à U6, les activités se dérouleront sur les territoires de Crabtree et Saint-Paul.

Les activités ont lieu une fois par semaine, le lundi de 18 h à 19 h, la catégorie U4, de 18 h à 18 h 45.

À noter que pour la catégorie U6, il y aura une partie, un samedi aux deux semaines.



PARTIES ET PRATIQUES (U7 À U18)

Local: 2 activités/semaine

A: 3 activités/semaine



NIVEAUX ESPOIR ET A

L'athlète sélectionné dans une équipe compétitive devra déboursier un montant additionnel pour son inscription. Ce supplément sera payable au Laser au 1^{er} mai 2019.

AVIS DE RECHERCHE

ARBITRES, ENTRAÎNEURS ET ASSISTANTS-ENTRAÎNEURS

Comme à chaque année, le Club de soccer Le Laser, vous sollicite pour devenir arbitres, entraîneurs ou assistants-entraîneurs.

Les arbitres doivent être âgés de 14 ans et plus. Une formation vous sera donnée pour bien vous préparer.

Les personnes désirant être entraîneurs ou assistants-entraîneurs doivent être âgées de 16 ans et plus.

Veuillez communiquer par courriel avec le registraire à: registraire@soccerlaser.ca